



TAXLINK. Correspondent of Mazars Lettonie guide fiscal 2022

Lettonie



Sia Taxlink Baltic
Duntes str 6-213, Riga,
Latvia, LV-1013
Téléphone: +371 67379031
www.taxlink.lv



Impôts sur les sociétés et autres impôts directs

A compter de 2018, le système d'impôt sur les sociétés et autres impôts directs (ci-après IS) a changé en Lettonie – L'IS n'est payable que sur distribution de bénéfices, bénéfices réputés ou dividendes présumés. En règle générale, les paiements (distribution) suivants sont soumis à l'IS : dividendes (également acompte sur dividende), dividendes réputés, dépenses non commerciales, prêts accordés à des parties liées, les paiements soumis à des règles de capitalisation restreintes, créances irrécouvrables à amortir, ajustements de prix de transferts, quotas de liquidation, etc. Le taux de l'IS est de 20% de la valeur brute imposable (valeur des dépenses / distributions) ou 25% de la valeur nette (c'est-à-dire un taux de 20/80).

Les entreprises lettones sont autorisées à appliquer des incitations fiscales pour les dons à des organisations d'intérêt public. L'abattement fiscal s'applique également lorsque les dons sont faits à des organisations non gouvernementales enregistrées dans Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique

européen avec lequel la Lettonie a conclu une convention de double imposition. En Lettonie, les pertes fiscales accumulées jusqu'au 31 décembre 2017 peuvent être utilisées au cours des cinq années d'imposition suivantes (c'est-à-dire jusqu'en 2022). Les entreprises peuvent utiliser 15% de ces pertes pour diminuer l'IS payable pour les dividendes, mais pas plus de 50 % de l'IS payable au titre des dividendes. Depuis 2018, les règles de capitalisations restreintes suivantes sont applicables : (1) le ratio dettes/fonds propres dépasse 4 pour 1 ; (2) le montant des intérêts payés dépasse 3 millions d'euros et il dépasse 30% de l'EBITDA.

Si l'un des deux seuils de capitalisation restreinte est dépassé, le versement d'intérêt sera traité comme des dividendes réputés et sera soumis à un IS de 25% de la valeur nette d'intérêt excédentaire. Gains en capital exonérés d'impôt – à compter de 2018, bénéfices distribués de la vente d'actions (excepté les actions d'entreprises à faible taux d'imposition ou exonérées d'impôt) ne sont pas soumis à l'IS à moins que la société ne détienne les actions concernées depuis moins de 36 mois ou les actions d'une société pour lesquels la majorité de l'actif par valeur est constitué par un bien immobilier situé en Lettonie. L'exemption ne s'applique pas lorsque l'objectif principal de l'établissement du contribuable ou de la structure est de bénéficier d'un régime de holding (c'est-à-dire l'optimisation fiscale ou l'évitement des taxes mises en place). L'exonération fiscale n'est pas applicable aux bénéfices provenant de la vente d'instruments financier (par exemple les billets de fonds d'investissement, titres, obligations, etc.) ni aux redevances et intérêts perçus.

Une retenue à la source de 20% est appliquée à la gestion et les frais de services de consultations payés par les entreprises lettones à des sociétés étrangères. Toutefois dans le cadre du réseau international de convention composé de plus de 61 doubles conventions fiscales, la retenue peut être évitée. La retenue de 3% est appliquée à la rémunération versée à une société à la rémunération versée à une société étrangère pour la cession de biens immobiliers situés en Lettonie. Une retenue d'impôt de 5% sera appliquée à la rémunération versée à une société étrangère pour la location ou le leasing de biens immobiliers en Lettonie. Une retenue à la source de 20% sera appliqué à tous paiements au bénéfice d'une société offshore.

TVA et autres impôts indirects

Le taux général de TVA est de 21% pour la vente de biens et de services. Un taux réduit de 12% est utilisé, par exemple, pour les produits médicaux, les magazines, les services d'hébergement et l'énergie thermique fournie aux particuliers. En outre, un taux réduit de TVA de 5% est applicable pour la fourniture de fruits et légumes qui sont généralement cultivés en Lettonie.

Tarification de transfert en Lettonie		
Principe de la pleine concurrence	✓	Depuis 2005
Responsabilité documentaire	✓	Depuis 2013
Accord de prix préalable	✓	Depuis 2013
Responsabilité pays par pays	✓	Depuis 2017
Fichier principal-fichier local (OCDE BEPS 13) applicable	✓	Depuis 2018
Pénalités		
manque de documentation	✓	Pénalité jusqu'à 1% de la transaction contrôlée, mais n'excédant pas 100 000 EUR.
déficit fiscal	✓	20% de taxe sur la valeur brute du paiement insuffisant + pénalités de retard
Parties liées	>50%	En général, les parties liées doivent être deux personnes physiques ou morales ou encore un groupe de ces personnes liées en vertu d'un contrat, ou des représentants de ces personnes ou de ce groupe dans des conditions particulières énumérées par la loi (par exemple la société mère et les filiales, actionnariat, majorité des votes etc.
Refuges sûrs	Non	
Niveau d'attention accordé par l'administration Fiscale		8/10

Un taux de 0% est applicable pour l'exportation et la fourniture de vaccins et dispositifs contre la COVID-19 et les services liés aux traitements de la COVID-19. Des exemptions sont en place pour les services postaux, les services médicaux et de santé, certains services financiers etc. Les entrepreneurs dont les ventes sont inférieures à 40 000€ sont exemptés de l'obligation de TVA.

Option de TVA en Lettonie	Applicable / limites
Vente à distance	35 000 EUR (jusqu'au 30 juin 2021) A compter du 1er juillet le système de l'OSS est applicable
Stock sous contrat de dépôt	✓
Enregistrement groupe TVA	✓
Comptabilité de caisse - annuelle en EUR (approx.)	300 000 EUR / an applicable pour les entrepreneurs privés et les compagnies agricoles.
Report de TVA à l'importation	✓
Auto-liquidation locale	Bois et services connexes, commerce de ferrailles, services de construction, culture céréalière, métaux précieux, fourniture de consoles de jeux vidéo, fournitures de produits métalliques semi-finis, ferreux et non ferreux,
Option de taxation	
Location de biens immobiliers	No
Fourniture de biens immobiliers anciens	✓
Seuils d'assujettissement à la TVA	40 000 EUR / an

Les déclarations mensuelles sont enregistrées électroniquement. Les options / les limites basées sur la directive européenne sont déterminées dans la loi sur la TVA.

Les autres types d'impôts indirects en Lettonie comprennent les droits d'accises et les droits de douane, ainsi que certaines transactions liées à l'administration publique (par exemple la soumission de formulaires de demande, l'émission de certificats, l'octroi d'autorisation, etc.) sont aussi soumis à un droit de timbre.

Impôts sur les revenus des particuliers / Système de sécurité sociale

Depuis le 1er janvier 2018, un taux progressif d'IRP a été introduit. Il prévoit ce qui suit : 20% est appliqué pour les revenus ne dépassant pas 20 004 EUR par an, 23% pour les revenus compris entre 20 005 EUR et 78 100 EUR par an, 31% pour les revenus dépassant 78 100 EUR. L'impôt sur les revenus annuels supérieurs à 78 100 EUR par an est calculé de manière récapitulative lors de la déclaration annuelle des revenus. Si le livre sur la taxe sur la masse salariale n'est pas soumis à un lieu de travail, le taux d'imposition du salaire sera de 23% quel que soit le revenu mensuel. Les revenus issus du capital ainsi que les plus-values sont imposés à un taux d'IRP de 20%.

Les revenus actifs entrent dans le champ d'application du système de contribution à la sécurité sociale : les cotisations sociales individuelles représentent un total de 34,09% dont la contribution de l'employeur est de 23,59%. La cotisation de l'employé est de 10,5%. Mes avantages en nature sont imposés à l'impôt sur le revenu et aux cotisations de sécurité social aux taux standards. Les exemples ci-dessous montrent le coût pour l'employeur ainsi que l'employé dans le cas du salaire minimum et le salaire moyen dans le secteur privé.

Taxe sur les salaires en Lettonie	Salaire minimum		Salaire moyen dans le secteur privé	
	en EUR		en EUR	
Coût total sur les salaires	618	123.59%	1,413	123.59%
Contribution à la formation professionnelle	-	0.00%	-	0.00%
Taxes sur les contributions sociales	118	23.59%	270	23.59%
Salaire brut	500	100.00%	1,143	100.00%
Impôts sur le revenu des particuliers*	29,50	20.00%	205	20.00%
Contribution des salariés	52,5	10.50%	120	10.50%
Salaire net	418	83.60%	818	71.60%

* on suppose que le salarié a remis à l'employeur un carnet de salaire (un minimum net et non imposable de 300 EUR a été appliqué au calcul du salaire minimum net)



Olegs Sejans
Associé fiscal
 Téléphone: +371 67379031
 Email: olegs@taxlink.lv
 www.taxlink.lv